



TROPHÉES ESPOIRS DE L'ÉCONOMIE 2019 DE SEINE-SAINT-DENIS

*Les Espoirs de l'Économie saluent la montée en puissance
de jeunes créations ou reprises d'entreprise*

Votre entreprise connaît une croissance régulière et son équilibre financier est assuré.

Elle a su créer et fidéliser sa clientèle grâce à l'originalité de son positionnement.

Par son dynamisme, elle contribue au développement du département de Seine-Saint-Denis.

Votre créativité, votre esprit d'initiative, votre savoir-faire, votre ténacité, votre aptitude à vous entourer sont des éléments de votre réussite.

Faites-vous connaître !

Votre entreprise doit répondre à 4 conditions :

- avoir son siège en Seine-Saint-Denis,
- avoir démarré son activité après le 1^{er} janvier 2015,
- avoir clôturé un premier exercice comptable,
- ne pas être détenue majoritairement par une autre société (exception : holding créée pour la reprise de l'entreprise ciblée).

Cette performance sera récompensée le jeudi 6 décembre 2018 par la CCI Seine-Saint-Denis, le Conseil départemental et de nombreux partenaires.

Date limite de remise du dossier : le 25 octobre 2018

CONTACTS

CCI Seine-Saint-Denis - Service Création/Jeune Entreprise

191 avenue Paul Vaillant Couturier - 93005 Bobigny Cedex

Sophie POTEL

Tél. 01 48 95 10 53

Mel: spotel@cci-paris-idf.fr

Nathalie LAFARGUE-KANDJI

Tél. 01 48 95 10 57

Mel : nkandji@cci-paris-idf.fr

Une initiative de :



En partenariat avec :

